

## **Rapport du groupe de travail « Emission *Infrarouge* (RTS 1) »**

### **1. SYNTHESE DU RAPPORT**

*Infrarouge* est actuellement la seule émission de débat de la RTS. Elle a donc toute sa place dans la grille des programmes. Son ancienneté en atteste également. L'audience et le suivi, aussi bien lors de sa diffusion que sur les médias sociaux, prouvent l'utilité et le besoin d'un tel rendez-vous. L'émission remplit pleinement son mandat. Depuis janvier 2020, elle présente un nouveau format avec de nouvelles rubriques et un nouveau décor.

Ce nouveau format et ce décor semblent satisfaire le public. Ils appellent cependant quelques remarques concernant notamment l'animation ou le format de certaine rubrique.

En effet, tant le présentateur est très bien préparé et maîtrise les sujets des émissions, tant son animation avec la tendance à couper les propos des invités dérange. Certes, il est reconnu la complexité de l'exercice de mener des débats, souvent contradictoires. Pour aller dans ce sens, nous relevons la totale différence de la tenue et de la teneur des débats lors de la présence d'invités politiques ou d'invités experts.

Il est aussi relevé que le choix des invités ressemble aux autres émissions de la RTS. Nous suggérons de développer le panel d'invités en n'excluant aucune région romande, ni même les autres régions linguistiques suisses.

Toujours dans les recommandations, nous proposons de revoir le format des émissions particulièrement lors de soirée avec des invités spéciaux (essentiellement des membres du Conseil fédéral). Peut-être en réduisant le nombre des débatteurs.

Sous l'angle de l'animation, nous recommandons aussi de revoir la formule de la rubrique "*le Débrief*".

Le groupe de travail compte sur le bon accueil fait à ce rapport de la part de l'équipe de l'émission, afin de rendre constructives les améliorations à apporter à une émission emblématique de la RTS qui a, de plus, son public fidèle.

### **2. CADRE DU RAPPORT**

#### **a) Mandat**

Analyse de la nouvelle formule de l'émission *Infrarouge* (RTS 1), diffusée dès le 15 janvier 2020.

#### **b) Période de l'examen**

Emission du 15 janvier 2020:	"Iran-Etats-Unis: et si Trump avait gagné?"
Emission du 19 février 2020:	"Crypto AG, la Suisse s'est-elle trahie?"
Emission du 24 juin 2020:	"Santé, économie, culture: quelle vie après l'été?"
Emission du 26 août 2020:	"Coronavirus: la vie sous cloche?"
Emission du 02 septembre 2020:	"Avions de chasse pour quelle menace?"
Emission, mentionnée, du 09 septembre 2020:	"Suisse-Europe, la fin de l'histoire?"

#### **c) Examens précédents**

Rapport du 22 février 2016 et rapport du suivi des recommandations du 20 mars 2017.

#### **d) Membres du CP impliqués**

- Thomas Avanzi;
- Jean-Pierre Petignat;
- Jean-Jacques Plomb;
- Jean-Philippe Terrier, rapporteur.

**e) Angle de l'étude (émissions considérées)**

Les émissions considérées sont celles sous le nouveau format, mis en place en début 2020. Le choix a aussi été fait d'analyser des émissions d'avant et d'après la période de confinement liée à la COVID-19, ainsi que des émissions d'après la rentrée des vacances.

**3. CONTENU DE L'EMISSION****a) Pertinence des thèmes choisis**

Les thèmes présentés, toujours en lien avec l'actualité, relèvent du producteur. Les sujets sont appréciés selon les aspirations des téléspectateurs. Parfois le thème semble trop compliqué pour en cerner tous les paramètres, par exemple l'émission "*Iran-Etats-Unis: et si Trump avait gagné?*". Il n'est pas possible de présenter, comprendre et analyser tous les éléments du dossier dans le format d'une émission.

**b) Crédibilité**

Certains sujets complexes mériteraient davantage d'explications en guise d'introduction de l'émission.

Les invités dans l'ensemble sont crédibles pour autant qu'ils informent le téléspectateur sur le thème et ne s'expriment pas juste pour apparaître ou se distinguer.

On constate la différence de l'animation de l'émission selon le type d'invité. En effet, la présence de politiques sur le plateau engendre des débats toujours plus animés que lors de la présence unique d'experts. Ces invités politiques prennent parfois trop d'importance par rapport aux autres personnes présentes. Laissant l'animateur "emporté" par leur jeu et laissant les autres invités exclus du débat. Pour citer un exemple, réunir Jacques Pilet et Christian Lüscher autour d'un même thème favorise davantage la "politique spectacle" que la clarté de l'émission.

**c) Sens des responsabilités**

L'émission est conforme aux règles éthiques. Elle remplit son mandat d'émission.

Les invités sont souvent des personnes habituées de la télévision. Les invités proviennent essentiellement de Romandie. Il serait peut-être aussi judicieux de donner l'occasion à de nouveaux intervenants (politiques, spécialistes ou journalistes) de participer au débat, y compris des intervenants d'autres régions linguistiques. D'une manière générale et pour accroître la pluridisciplinarité, ne pas oublier d'inviter, quand cela est possible, des personnes qui ne sont pas issues de l'Arc lémanique.

**d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie**

L'émission respecte dans l'ensemble la *Charte déontologique et valeurs de la RTS*.

**4. FORME DE L'EMISSION****a) Structure et durée de l'émission**

La durée de l'émission de 60 minutes convient. L'animateur entre dans le vif du sujet, sous les applaudissements des auditeurs invités dans le studio, sauf après la période de la COVID-19. La présence ou non du public ne gêne pas au déroulement de l'émission.

Le nouveau décor est agréable, avec des images représentatives des thématiques abordées. La table ronde, de couleur rouge, permet de favoriser les échanges entre les participants. Le positionnement des invités autour de la table est parfois anarchique, avec des distances aléatoires entre chaque invité. Le style de table ronde, sans cassure, est sans doute un élément permettant de rendre les débats plus sereins.

La rubrique "*le Débrief*" de Mélanie Kornmayer est toujours faite dans la précipitation. Le temps pour résumer les réactions exprimées sur les réseaux sociaux est trop court (4-5 minutes). D'ailleurs, l'animateur relève chaque fois qu'il n'y a plus de temps et qu'il faut faire vite. Ce qui est dommage, d'autant que certaines questions méritent un développement.

**b) Animation**

Le présentateur Alexis Favre connaît bien la matière des émissions qu'il présente. Il anime les débats avec beaucoup d'enthousiasme. Sa bonne connaissance des sujets lui permet de faire de bons

enchaînements et de passer d'une question à l'autre. Il a cependant trop tendance à couper la parole aux invités, cette manière de présider les débats est cassante et dans certaines circonstances désagréables pour les intervenants sur le plateau et pour les téléspectateurs.

Lors de la présence d'un invité spécial (notamment un/e conseiller/ère fédéral/e), il apparaît que celui-ci a autant de temps de parole que les autres invités. Ceci est normal, toutefois avec la participation de nombreux invités, la personnalité présente n'est pas mise en avant. Cette constatation s'est avérée non seulement lors de l'émission du 02 septembre 2020, mais aussi lors de celle du 09 septembre 2020 (qui ne fait pas partie de notre champ d'analyse).

L'intervention d'un deuxième journaliste en cours d'émission pour poser une/deux questions semble inopportune. Les questions doivent être du ressort de l'animateur et le fait d'avoir un intervieweur supplémentaire n'apporte rien au débat.

Dans le rapport du suivi des recommandations du 20 mars 2017, il été suggéré l'utilisation d'images fixes ou animées ainsi que l'utilisation d'une table ronde ou hautes. Avec l'absence de public durant la période de la COVID-19, ces modifications apportent une réelle plus-value et permettent de combler l'élément de "décor" que le public apportait.

### **c) Originalité**

Certaines émissions apparaissent quelquefois comme le « C dans l'air » de France 5. Surtout lorsque ce sont des experts qui sont réunis autour du plateau (notamment pour l'émission du 15 janvier 2020), ainsi qu'avec le cloisonnement des sujets.

Le choix des invités n'est pas toujours original. Souvent des personnalités médiatiques connues et régulièrement présentes sur les autres plateaux de la RTS.

## **5. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION**

### **a) Enrichissements**

Les émissions sont disponibles sur le site internet dédié à l'émission : <https://www.rts.ch/emissions/infrarouge/>.

### **b) Complémentarité**

La page internet de l'émission est excellente et elle est composée de quatre sous-rubriques. Toutes ces rubriques, à l'exception de celle des podcasts, ont des raccourcis pour partager sur Facebook et Twitter un lien vers la page actuellement consultée.

La rubrique "Accueil Infrarouge" met en avant la dernière émission et permet de retrouver les précédentes de manière aisée. Mais le visiteur un peu plus curieux qui aurait l'idée d'aller jusqu'au bas de la page, aura une bonne surprise. Il découvrira sur deux colonnes les posts et tweets des profils respectifs Facebook et Twitter de l'émission. Cette dernière a réussi la gageure de regrouper l'intégralité du contenu digital proposé sur une page. Plus besoin de consulter plusieurs plateformes pour être certain de ne rien manquer.

La page internet "Play RTS" de l'émission offre uniquement l'avantage de bénéficier d'un accès rapide à certaines séquences. En ce qui concerne les profils Facebook (29'131 abonnés au 12.09.20) et Twitter (11'079 abonnés au 12.09.20), ils sont très bien utilisés, il y a une bonne activité/participativité et le contenu produit par l'émission est bien mis en valeur. C'est sans aucun doute le fruit du travail effectué depuis des années sur ces plateformes.

### **c) Participativité**

Le public peut participer et déposer des questions sur les médias sociaux lors de la diffusion des émissions. Certaines de ces questions sont reprises en fin d'émission dans la rubrique "le Débrief".

## **6. RESUME DES COMMENTAIRES DEPOSES SUR LE SITE RTSR.CH**

Lors de l'établissement de ce rapport, un seul commentaire figurait sur le site [www.rtsr.ch](http://www.rtsr.ch). Celui-ci s'inscrit dans la lignée des avis du groupe de travail. Il relève notamment, hormis la bonne qualité de l'émission, le souhait d'avoir plus d'invités lambda. Autrement dit, des invités autres que des politiques.

## **7. RECOMMANDATIONS**

Le groupe de travail recommande :

1. De revoir la rubrique "*le Débrief*". Soit en lui consacrant plus de temps dans l'émission, soit en la supprimant complètement. Ou bien encore, cette rubrique pourrait être placée à un autre moment de l'émission afin de dynamiser et relancer le débat.
2. De développer le panel des invités. En pensant à toutes les régions de Romandie et plus généralement de Suisse.
3. De changer de format d'émission lors de la présence d'un invité spécial, comme un membre du Conseil fédéral, avec peut-être un seul contradicteur.
4. De prévoir également une courte synthèse en fin d'émission. Permettant de résumer les positions des intervenants et les enjeux du débat qui s'est déroulé.

Carouge, le 21 septembre 2020

Jean-Philippe Terrier, rapporteur